Communiqué de presse

CHINE : LEVEE DE L'EMBARGO ESB SUR LE BŒUF FRANÇAIS

INTERBEV SE FELICITE DE LA LEVEE DE L'EMBARGO ESB PAR LA CHINE SUR LES VIANDES BOVINES FRANÇAISES

***Paris, le 3 mars 2017* – L'ambassade de France à Pékin vient d'annoncer officiellement la levée de l'embargo ESB (Encéphalopathie spongiforme bovine) sur le bœuf français, pourtant imposé depuis 2001. Une excellente nouvelle pour la filière viande bovine française qui pourra exporter à terme vers la Chine : un marché à fort potentiel où la demande se porte davantage sur une offre haut de gamme et sur certains morceaux du bœuf moins consommés en France. En effet, la Chine est le 2ème importateur mondial de viande bovine avec près de 1,1 millions de tonnes importées tous les ans. Jusqu'alors, les importations de viande bovine pour le marché chinois provenaient essentiellement de l'Océanie (Australie et Nouvelle Zélande) et des pays d'Amériques (Brésil, Uruguay, etc).**

Toutefois, il reste encore certaines étapes à franchir avant de pouvoir exporter vers la Chine : un audit du système sanitaire français pour la production de viande bovine sera nécessaire ainsi que la signature d'un protocole d'accord entre les gouvernements Français et Chinois. Enfin, les abattoirs français candidats à l'export vers la Chine seront individuellement audités par les autorités chinoises.

Dominique Langlois, Président d'INTERBEV (Interprofession Bétail et Viande), se félicite de cette levée de l'embargo ESB par la Chine, fruit de plusieurs années de travail des services du ministère de l'agriculture, des Organisations Nationales membres d'INTERBEV et des entreprises françaises. Le soutien des différents membres du gouvernement a été précieux pour dialoguer avec les autorités chinoises. C'est une première étape essentielle sur le chemin de l'export de viande bovine vers la Chine.

A propos d'INTERBEV

INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière bétail et viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin, équin et caprin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire. En savoir plus : www.la-viande.fr / www.INTERBEV.fr

Contacts presse INTERBEV : Claire LEDUC – 01 44 87 44 43 – c.leduc@interbev.fr
Cécile LARDILLON - 01 44 87 44 76 - c.lardillon@interbev.fr